

Démarche ministérielle d'amélioration du climat organisationnel « Mon climat de travail, j'y vois! »

Sous le slogan « Mon climat de travail, j'y vois! », le ministère de la Sécurité publique a entrepris une vaste démarche d'amélioration du climat organisationnel qui, de façon paritaire, engage les autorités, responsabilise les gestionnaires et implique les employés dans un cheminement propre à mobiliser les gestionnaires et leurs équipes de travail.

S'appuyant sur les résultats de deux études portant sur le climat organisationnel et la santé des personnes au travail, la démarche ministérielle comporte deux grands axes. Le premier, celui de la reconnaissance et du développement des ressources humaines, vise à accroître les actions, comportements et attitudes de reconnaissance en favorisant la circulation de l'information et en révisant le processus de gestion du rendement au travail, tout en favorisant le développement professionnel et la progression de carrière du personnel. Le second, celui de l'amélioration de la santé et de la qualité de vie au travail, accentue les efforts de prévention visant à améliorer la santé et la qualité de vie au travail et améliore l'organisation du travail en tenant compte des besoins de l'organisation et du mieux-être du personnel.

Des résultats significatifs

Depuis un an et demi, les actions réalisées démontrent l'ampleur de la démarche entreprise. Autant à l'échelle ministérielle qu'à celle des directions générales et des unités administratives, voici un aperçu des différentes actions réalisées ou en cours :

- Plan de communication interne, choix d'un slogan et d'un visuel propre à la démarche et mise en place de mesures de communication interne, notamment en matière de reconnaissance;
- Rencontres régionales du sous-ministre avec des employés des divers secteurs du ministère à l'occasion des « déjeuners du sous-ministre »;
- Mise en place d'outils et de programmes de développement pour les gestionnaires;
- Amélioration du régime ministériel d'horaire variable et révision à la hausse des modalités d'assistance financière pour le Programme d'aide aux personnes;
- Diffusion de capsules et de nouvelles dans l'intranet ministériel qui visent à reconnaître le travail des employés tout en faisant connaître le ministère;
- Mise en place de pratiques de reconnaissance. Les gestionnaires disent souligner davantage les bons coups et les efforts consacrés au travail;
- Tenue plus régulière de réunions de service ou de direction;
- Préoccupation à l'égard du processus d'appréciation du rendement;
- Mise sur pied des groupes d'amélioration du climat. Dix-huit comités ont ainsi été créés, soit dans une direction générale, soit dans une unité administrative plus restreinte. Ils comptent plusieurs réalisations visant l'amélioration du climat et le développement des personnes.

L'objectif ultime est d'intégrer cette préoccupation de façon permanente dans la culture organisationnelle. Nous avons toutefois la conviction d'avoir relevé l'un de nos principaux défis : l'amélioration du climat organisationnel fait maintenant partie des préoccupations d'une majorité de personnes au ministère, et ce, pour les prochaines années à venir.

Mon climat de travail, j'y vois !

Personne-ressource :

Claude Labbé

Conseiller en développement organisationnel
Service du développement et des interventions d'aide
Ministère de la Sécurité publique

418 646-3502

claude.labbe@msp.gouv.qc.ca